



Oser, créer, innover : Entreprendre !



4 DOSSIER : Le point COVID



10>11 Sécurité



14>15 Patrimoine



8>9 Nouvelle équipe



16>17 Culture



SOMMAIRE

3 Edito du Maire

4 DOSSIER
Le point sur la Covid

6>7
Interview de Monsieur le Maire

8>9
Nouvelle équipe,
nouvelle dynamique

10>11
Plus de Sécurité

12>13
Lancement de
Grands Chantiers

14>15
Mise en lumière de
notre Patrimoine

16>17
Parlons Culture

18 Parole à
la Communauté
des Communes

19 Tribune libre

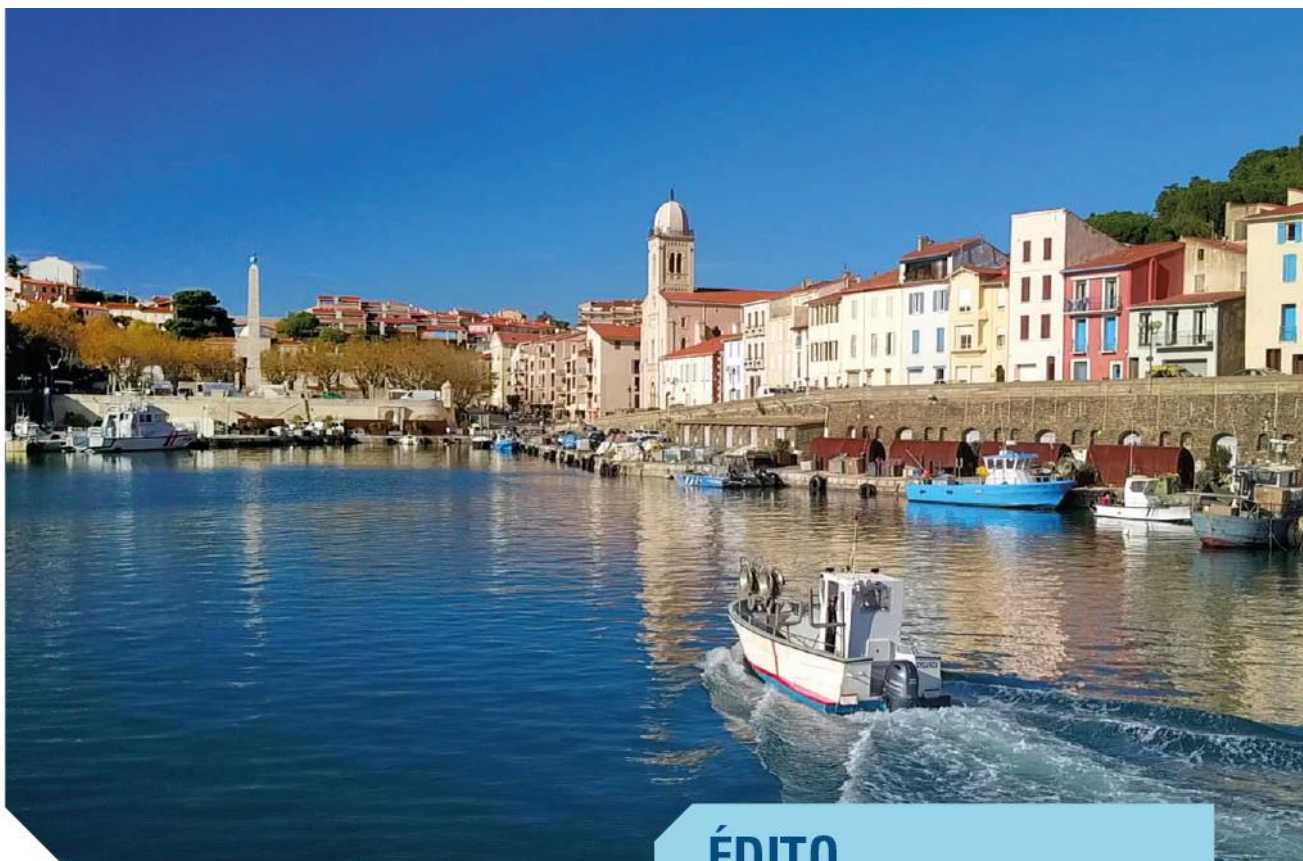
20>21
Infos pratiques

22>23
Travaux et embellissement

24>25
Plus proche de vous

26>29
Vie Associative

30>31
Rétrospective en photos



ÉDITO

Mes chers concitoyens,

C'est en toute humilité et avec une grande fierté que je m'adresse à vous pour la première fois à travers ce magazine hors-série.

Les conditions sanitaires ont fait qu'avec mon équipe, nous n'avons pas pu vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordé.

Nous ferons tout pour en être digne et ne pas vous décevoir. Il n'a pas été évident d'arriver aux affaires dans ce contexte, néanmoins cela n'a pas freiné notre volonté d'entreprendre. Dès les premiers jours, nous nous sommes ardemment mis au travail et d'ores et déjà les grands projets structurants pour notre commune sont lancés.

Notre priorité reste votre quotidien. C'est pour cela que la première action menée a été de donner plus de moyens aux services Propreté et Sécurité et des résultats significatifs se font déjà ressentir.

Mieux vivre à Port-Vendres est notre objectif, tout au long de ce mandat ce mieux vivre restera notre fil conducteur.

En ces temps difficiles, je tiens à remercier et à féliciter l'ensemble de nos services municipaux pour leur dévouement ainsi que tous les bénévoles qui se sont également mis au service des autres.

J'ai également une pensée émue pour tous ceux qui ont perdu un être cher au cours de cette année et qui n'ont pas pu les honorer comme ils l'auraient souhaité.

La page 2020 est sur le point de se tourner et avec elle, je l'espère, toutes les épreuves que nous avons traversé. Chères port-vendraises, chers port-vendrais, je vous souhaite de belles Fêtes de fin d'année et le meilleur pour 2021.

Avec tout mon dévouement

**Votre Maire,
Grégory Marty**



Responsable de la publication : Grégory Marty • Directeur de la publication : Jean-Louis Bellet • Rédaction : Dominique Vilvet, Carole Lemarcis, Jean-François Camrubi • Photographies : Mairie de Port-Vendres - AdobeStock • Réalisation : Agence Totem • Impression : Encre Verte • Réalisé en 3 400 exemplaires • La reproduction même partielle des textes, dessins et photographies publiés est interdite • Décembre 2020.

DOSSIER



Parole au maire : Le point sur la COVID

L'impact de la COVID 19 en quelques chiffres

Chaque euro dépensé le sera toujours dans l'intérêt général et en accord avec la vision pour laquelle vous m'avez élu. Vous pouvez me faire confiance pour gérer au mieux les finances de notre commune.

La gestion de la crise sanitaire a nécessité des investissements supplémentaires mais a aussi impacté nos recettes entraînant un manque à gagner. C'est en toute transparence que je vous fais part des conséquences de la Covid 19

sur notre budget communal à travers des tableaux récapitulatifs ci-dessous :

LES DÉPENSES DIRECTES ET LES PERTES DE RECETTES :

Dépenses supplémentaires		Diminution des recettes liées à la crise Covid	
FOURNITURES DIVERSES			RECETTES 2019
- Gel hydroalcoolique	1 619,69 €	Aire de camping-cars	46 646 €
- Masques population et personnel mairie : 2 masques : jour/agent (achat groupé avec les 15 communes de notre Communauté des communes)	28 025,93 €	Marché	17 055 €
- Gants, lunettes de protection, combinaisons (pour le personnel en contact avec les personnes à risque)	1 384,02 €	Vide grenier	5 110 €
- Produits d'entretien spécifiques	9 254,89 €	Billetterie cinéma	34 375 €
- Thermomètres, flacons, distributeurs de gel, visières de protection, écrans de protection	7 736,89 €	Location de salles (cinéma, Dôme, centre culturel)	5 475 €
RENFORT		Stationnement (horodateurs, vignettes)	91 116,50 €
Pour répondre au nouveau protocole sanitaire institué dans les écoles, 39 heures de travail par semaine ont été rajoutées au sein des deux établissements scolaires (maternelle et primaire)	9 428,64 €	Mise à disposition du mobilier urbain (location de matériel)	7 000 €
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE versée par la Communauté des communes pour l'achat groupé de masques	- 9 000 €	Exonération partielle de l'occupation domaine public (terrasses) <i>en soutien pour nos commerçants</i>	65 938,76 €
TOTAL dépenses supplémentaires (moins la subvention de la communauté des Communes) : 48 450,06 €			

LA COVID coûte à la ville : 133 112,57 €

LA COVID COÛTE À LA VILLE

133 112,57 €

Pour limiter les conséquences budgétaires de la COVID 19, il a fallu agir en gestionnaire raisonnable et limiter nos dépenses.

Économies réalisées

Animations	- 43 677 €
Communication	- 10 000 €
Cinéma, avec l'annulation du Festival « Ciné Ma Vénus »	- 7 000 €
Cérémonies	- 2 766 €
Sports, annulation manifestation « Stade en folie »	- 7 400 €
Colis et goûter des aînés	- 15 000 €
Baisse des subventions aux associations	- 18 881 €
Frais de restaurants et réceptions mairie	- 9 644 €
Divers cadeaux	- 1 737,98 €
Total des économies réalisées : 116 105,38 €	

Les conséquences économiques :

Economie (116 105,38 €) – Dépenses (48 450,06€ + 84 662,51€)
PERTE = 17 007, 19 €

Il est de ma responsabilité aujourd'hui de prioriser nos choix mais soyez assurés que dès que nous le pourrons, les choses reviendront à la normale.

SOLIDARITÉ :

À nos aînés et aux personnes nécessiteuses, je veux vous rappeler que vous n'êtes pas seuls face à cette crise. Nous mettons tout en œuvre pour vous protéger, vous accompagner et faciliter votre quotidien avec la mise en place du dispositif « Port-Vendres solidaire ». ■

Port-Vendres Solidaire

- **Signalement et inscription des personnes vulnérables ou isolées**
- **Inscription bénévoles solidaires**



au 04 68 82 59 34

COVID-19

RECETTES 2020	PERTES DE RECETTES
30 070 €	- 16 576 €
8 420 €	- 8 635 €
0	- 5 110 €
14 169 €	- 20 206 €
2 580 €	- 2 895 €
85 182,20 €	- 5 934,30 €
4 666,68 €	- 2 333,32 €
42 965,16 €	- 22 973,60 €
TOTAL du manque à gagner : - 84 663,51 €	

Interview de Monsieur le Maire



Dans quel état d'esprit êtes-vous en tant que nouveau maire ?

Malgré un contexte difficile, je suis très positif, motivé et plus que jamais déterminé à œuvrer pour Port-Vendres et l'avenir des port-vendrais.

Dans quel état avez-vous trouvé la mairie ?

Il y a tellement à faire que c'est très motivant. Mon slogan de campagne était : « *Faire entrer Port-Vendres dans le XXI^e siècle* », cela résume bien la situation. Nous héritons de quelques dossiers laissés en cours, comme les finitions du Dojo ou d'une maison médicale en construction. Sans oublier un projet de réhabilitation de la place de l'Obélisque et de la caserne du fer à cheval à 18 Millions d'euros que nous avons revu intégralement.

De plus, il a fallu peser de tout notre poids pour modifier le chantier en cours « Les Roches

Blanches » derrière le Coma Sadulle. Les hauteurs ont été modifiées pour préserver la vue des riverains des Calanques et à la place d'un immeuble qui prévoyait 30 logements sociaux, 10 parcelles seront proposées à la vente pour des primo-accédants à prix accessibles.

Quel est le projet phare de votre mandat ?

Redonner de la cohérence et de la vie à notre commune. La rendre à nouveau attractive, avec la création d'un cœur de ville et d'une place centrale, la réfection de tous nos quais, la réhabilitation de l'ensemble architectural de la place de l'Obélisque et du Dôme.

Notre priorité sera toujours le quotidien des port-vendrais, c'est pour cela que nous candidaterons, entre autres, pour l'implantation d'une Maison France Services sur notre commune.

Nous avons à cœur le bien-être de nos aînés :

- remise en fonction des cuisines de la maison de retraite, fermées depuis 15 ans,
- création d'un foyer des aînés dans lequel nos retraités pourront partager ensemble des repas faits maison.

L'ensemble de ces projets est déjà lancé, les élus et les services travaillant assidûment pour leur réalisation, ils devraient voir le jour avant la fin de notre mandat. ■



Nos équipes déjà à pied d'œuvre



Mille et une gares

Mise à disposition par la SNCF d'une partie des locaux de la gare pour accueillir un pôle de randonnée central « Albères-Côte Vermeille ».



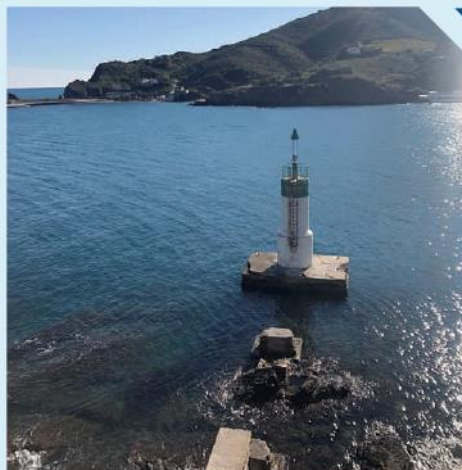
Maison France Services

Implantation d'une Maison France Services dans les anciens locaux du Trésor Public, Place Bélieu.



Création d'un cœur de ville et d'une place centrale

Parking dit de la CCI et Quai Joly.



Réhabilitation des plages de la ville

Pour que les port-vendrais puissent bénéficier de plages en ville et se baigner en toute sécurité, nous effectuons des séries d'analyses des eaux et d'études pour pouvoir autoriser la baignade. Viendront ensuite la mise en place de surveillance, d'entretien, d'installation de bouées.

Le nouveau Conseil Municipal



Maire
M. MARTY Grégory



Premier Adjoint
en charge des affaires
sociales
Mme HECQUET Patricia



Deuxième Adjoint
en charge de la sécurité,
de la prévention et du
protocole
M. NETTI Vincent
(Commission Sécurité)



Troisième Adjoint
en charge de l'éducation,
de l'enfance et de la jeunesse
Mme VILVET Dominique
(Commission Education-
Enfance-Jeunesse)



Quatrième Adjoint
en charge du patrimoine
et de la communication
M. BELLET Jean-Louis
(Commission Communication)



Conseillère Municipale
Déléguée à
l'accompagnement des
seniors et à la citoyenneté
Mme CHACON Angèle
(Commission Citoyenneté - Lien
social)



Conseillère Municipale
Déléguée à l'urbanisme
Mme RICO Providence
(Commission Urbanisme-
Cimetières)



Conseillère Municipale
Déléguée au lien social
Mme ALBARÈDE
Marie-Hélène



Conseiller Municipal
Délégué au contrôle
de gestion
M. BLIN Yves
(Commission Finances-Contrôle
de Gestion)



Conseillère Municipale
Déléguée à la santé et
la mobilité
Mme MARTELL Brigitte
(Commission Santé-Relation
Professionnelle)



Conseiller Municipal
Délégué à la propreté
et référent pompier
M. MUCCHIELLI
Frédéric



Conseiller Municipal
Délégué au port
de commerce
M. BLAY Yannick



Conseillère Municipale
Déléguée à la
petite enfance
Mme CRIADO Caroline



Conseiller Municipal
Délégué de
l'opposition
M. BELTRA José



Conseillère Municipale
de l'opposition
Mme ALABAU DAIDER
Jacqueline

Les Commissions
Municipales**Environnement
Développement
Durable**

Membres : Eric Maria, Jean Astié,
Yves Blin, Monica Gillouet, Bruno
Rastoll

**Sports Associations
Sportives**

Membres : Bruno Rastoll, Monique
Serre, Marie-Hélène Albarede,
Monica Gillouet, Providence Rico

**Embellissement
Propreté Suivi des
Travaux**

Membres : Jean Astié, Vincent
Netti, Marie-Hélène Albarede,
Monique Serre, Frédéric
Mucchielli, Roseline Carreras
Martos

**Santé Relation
Professionnelle**

Membres : Brigitte Martell, Patricia
Hecquet, Monique Serre, Caroline
Criado, Dominique Vilvet, Jacqueline
Daider

Citoyenneté Lien social

Membres : Angèle Chacon, Marie-
Hélène Albarede, Patricia Hecquet,
Brigitte Martell, Caroline Criado,
Roseline Carreras Martos

dynamique



Cinquième Adjoint
en charge de la gestion
administrative,
des finances, des cimetières
et de la catalanité
Mme SERRE Monique



Sixième Adjoint
en charge de la voirie, du
centre technique municipal,
du cadre de vie et des écarts
M. ASTIÉ Jean
(Commission Embellissement-
Propreté-Travaux)



Septième Adjoint
en charge de la culture
Mme GUILLOUET
GELYS Monica
(Commission Culture)



Huitième Adjoint
en charge des sports
M. RASTOLL Bruno
(Commission Sports-Associations)



Conseillère Municipale
Déléguée au cadre de vie
des résidences sociales
Mme RASTOLL
Marie-Thérèse



Conseiller Municipal
Délégué au
développement durable
M. MARIA Eric
(Commission Environnement)



Conseiller Municipal
Délégué à la sécurité
civile
M. CATALAN Eric



Conseillère Municipale
Déléguée aux commerces,
tourisme et animation
Mme RUIZ Magali



Conseiller Municipal
Délégué aux activités
liées à la pêche et la
plongée
M. FERNANDEZ Gabriel
(Commission Economie Locale)



Conseillère Municipal
de l'opposition
Mme DESSELLES
Geneviève



Conseillère Municipale
de l'opposition
Mme CARRERAS
MARTOS Roseline



Conseiller Municipal
de l'opposition
M. LENFANT Sylvain

Indemnités des élus

En 2014, lors de l'installation
de l'ancien conseil municipal, l'enveloppe
indemnitaire votée était de 137 029 €
annuels pour 17 élus.

En 2020, lors de l'installation
du conseil municipal actuel, l'enveloppe
indemnitaire votée était de 127 364 €
annuels pour 23 élus.

Economie locale

Membres : Jean Astié, Gabriel Fernandez, Yannick Blay, Magali Ruiz, Monica Gillouet, Roseline Carreras Martos

Finances Contrôle de gestion

Membres : Yves Blin, Patricia Hecquet, Monique Serre, Dominique Vilvet, Frédéric Mucchielli, José Beltra

Education Enfance Jeunesse

Membres : Dominique Vilvet, Caroline Criado, Patricia Hecquet, Marie-Hélène Albareda, Bruno Rastoll, Jacqueline Daider

Urbanisme Cimetières

Membres : Providence Rico, Monique Serre, Patricia Hecquet, Jean-Louis Bellet, Eric Catalan, Jacqueline Daider

Voirie Sécurité Ecarts

Membres : Jean Astié, Vincent Netti, Frédéric Mucchielli, Gabriel Fernandez, Eric Catalan, Roseline Carreras Martos

Communication Nouvelles Technologies

Membres : Jean-Louis Bellet, Magali Ruiz, Brigitte Martell, Caroline Criado, Providence Rico, José Beltra

Culture Animations Patrimoine Catalanité

Membres : Monica Gillouet, Jean-Louis Bellet, Magali Ruiz, Eric Maria, Monique Serre, Jacqueline Daider

SÉCURITÉ

Plus de sécurité pour une ville plus sûre



Garantir le bien-être dans sa commune passe par la prévention et la protection de tous.



Les arrêtés du maire :

Plusieurs arrêtés ont rapidement été promulgués pour améliorer le quotidien des citoyens :

- Interdiction de détenir, de consommer et de jeter sur la voie publique des capsules de dioxyde d'azote
- Interdiction de fumer devant les écoles
- Obligation de tenir son chien en laisse
- Interdiction de nourrir les animaux sur la voie publique



Amélioration du service de la Police municipale :

Plus de moyens ont été donnés à la Police Municipale :

- Renfort des équipes, dotation d'un système radio nouvelle génération pour une couverture totale des réseaux sur l'ensemble du territoire, réparation et extension du système de vidéo surveillance.
- Extension des missions de la Police Municipale : hors saison jusqu'à 20h en semaine et jusqu'à minuit les week-ends et vacances scolaires, tous les jours jusqu'à 2h du matin durant l'été.

- Mise en place d'un numéro d'urgence direct avec la patrouille municipale, ce qui a notamment permis une intervention rapide lors d'une agression nocturne.

Ces mesures et la coopération mise en place avec la gendarmerie ont donné des résultats significatifs sur les statistiques de la délinquance.

Amélioration de la circulation et du stationnement :

Sécurité routière :

- Sécurité aux abords des écoles : modification de la vitesse de circulation, installation de ralentisseurs, mise en place de radars pédagogiques et signalétique lumineuse



Travaux de sécurisation boulevard Bellevue.





- **Stationnement** : création de stationnements deux roues, handicapés, arrêts minute pour les commerces de proximité, réorganisation du stationnement et création d'un couloir piétons quai Jean Moulin.



Stationnement quai Jean Moulin.

- **Sensibilisation à la sécurité routière du 2 au 5 août** : piste d'éducation routière CRS/Assurance Prévention. Sur le parking de la Plaisance de Port-Vendres, transformé pour l'occasion en circuit routier pour deux roues, les jeunes et moins jeunes ont pu pendant 5 jours apprendre la conduite spécifique aux deux roues en toute sécurité. Cette action largement plébiscitée et totalement gratuite pour la commune ainsi que pour les participants sera reconduite l'an prochain.

Candidature au label « Ville Prudente » :

Pour une meilleure qualité de vie, Port-Vendres se veut plus sûre. Notre ville est la première du département à se porter candidate au label « Ville Prudente ». Cela permettra de bénéficier de conseils juridiques, de prévention, et d'aides pour poursuivre nos actions menées autour de la sécurité routière et piétonne. ■



CONTACTS :

Police Municipale :

23 avenue Castellane :

04 68 82 60 95

Numéro direct avec l'équipe de patrouille :

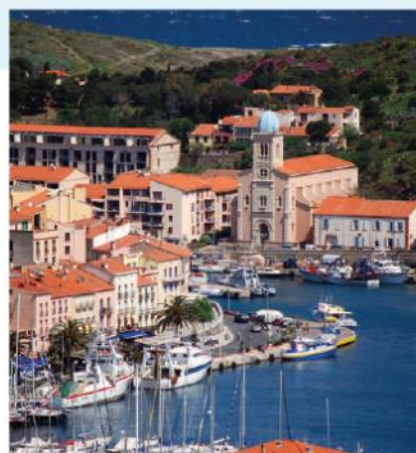
04 68 08 24 40

Gendarmerie :

Route de la jetée – Les Tamarins

04 68 82 00 60





Le contrat Bourg-Centre

Le contrat Bourg-Centre précédemment établi ne correspondait pas à la vision voulue par la nouvelle équipe municipale. C'est pour cela qu'en moins de quatre mois, de nouveaux projets structurants ont été intégrés et c'est une reconstruction totale du dossier qui a été présentée.

Ce nouveau programme prévoit dans les grandes lignes :

- la réfection de l'ensemble des quais : République, Joly, Forgas
- la création d'un cœur de ville et d'une place centrale près des quais

- la réhabilitation du quartier de la gare
- la création d'une Maison France Services
- la valorisation du patrimoine et la mise en cohérence des signalétiques
- l'aménagement de parkings paysagés
- la création d'espaces verts en ville et de jardins collectifs

Le contrat Bourg-Centre est un outil qui engage les partenaires : Région, Commune, Communauté de communes, Département, Pays Pyrénées-Méditerranée, pour redessiner les grands axes des communes en favorisant des partenariats financiers. ■

Convention entre le Conseil Départemental et la ville :

L'un des projets phares consiste à transformer le parking de la plaisance en une place centrale paysagée et piétonnière pour créer un véritable cœur ville.

Après plusieurs rencontres avec le département, une convention a été établie pour transférer la maîtrise d'ouvrage à la ville.

Ladite convention votée par le conseil départemental puis approuvée à l'unanimité au conseil municipal du 20 novembre, va permettre à la ville de débiter les consultations pour la réalisation de ce projet.



Port-Vendres, classée Site Patrimonial Remarquable (SPR)

Le Maire et la Responsable de l'urbanisme Katia Amouri, se sont rendus à Paris pour défendre ce projet devant la Commission Nationale du patrimoine et de l'architecture, qui a voté unanimement le classement de la ville en tant que Site Patrimonial Remarquable.

Ce classement permet une véritable reconnaissance parmi le réseau des sites patrimoniaux remarquables, de

prétendre à des aides de financements supplémentaires et de garantir le respect des plans d'actions pour les générations futures concernant la valorisation de notre patrimoine urbain, architectural et environnemental.

Actuellement, la procédure se poursuit par l'élaboration d'un document de gestion du SPR qui définira les règles à respecter. ■



Création d'une cuisine à la maison de retraite pour le bien-être de nos aînés

La résidence Maréchal de Castellane est composée d'une résidence autonome et d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Ouvertes en 1989, ces deux structures médico-sociales sont complémentaires et permettent de favoriser un accompagnement de proximité.



Grégory Marty, maire de Port-Vendres, et Cyril Bride, directeur de la maison de retraite.

Pour mieux répondre aux attentes de nos aînés, la construction d'une cuisine permettra de proposer un nouveau service de repas faits maison en circuit court à base de produits locaux. Le portage des repas à domicile sera aussi possible. C'est également de cette cuisine que sortiront les repas partagés par nos re-

traités dans le futur foyer des aînés. Ce projet émane d'une volonté commune de Monsieur le Maire et du Directeur de la maison de retraite qui se soucient du bien-être de nos anciens. ■

LES CHANTIERS EN COURS VOIENT ENFIN LE JOUR

Le Dojo

Les travaux de finitions du dojo, construit en 2001 sous la mandature de Jean-Jacques Vila, sont enfin achevés.

La réalisation des travaux menés par l'architecte Philippe Debuisson et le cabinet Aubry va offrir aux Port-Vendrais l'accès à un ensemble d'activités sportives : arts martiaux, danse, musculation...

Il sera prochainement ouvert en fonction des recommandations sanitaires gouvernementales.



Maison « Port-Vendres Santé »

L'ouverture de la Maison « Port-Vendres Santé » est prévue pour le premier trimestre 2021.

Sur ce dossier inachevé, la nouvelle équipe municipale a été contrainte de constater qu'aucun engagement formel n'était signé.

Face à cette situation préoccupante, Brigitte Martell, élue à la santé et à la mobilité, a engagé une démarche proactive auprès des professionnels de santé. Des engagements signés ont été pris, mais il reste encore quelques espaces vacants : un cabinet médical et deux emplacements pour les professions non réglementées sont encore disponibles.

Pour plus d'information, veuillez contacter le service urbanisme de la mairie de Port-Vendres au 04 68 82 01 03 ou par courriel : urba@port-vendres.com ■



Mise en lumière de notre patrimoine



La caserne du fer à cheval :

Embellissement de la caserne du fer à cheval :

- Gravillonnage de la place avec mise en situation des vestiges sur la partie droite, qui préfigure le futur jardin dans la cour d'honneur de l'ancienne place royale.
- Création d'un espace paysager.
- Installation de la sculpture de Pierre Contant « Le Voyageur » sur le promontoire central près de la Maison du Marin.
- Lancement du projet de la réhabilitation de l'ensemble architectural de la place de l'Obélisque et du Dôme. ■



La Redoute Mailly :

Ce monument emblématique de Port-Vendres détruit par l'armée Allemande lors de sa retraite et inscrit à l'inventaire des monuments historiques a été mis à l'honneur pour la première fois à l'occasion de l'anni-

versaire de la libération de Port-Vendres le 19 août 2020. Une plaque commémorative visible par le public à proximité du sentier littoral a été posée à l'entrée d'une des galeries. ■



Fort Fanal :

Fermé et laissé en l'état depuis de nombreuses années, le Fort Fanal bénéficie d'une convention signée entre les *Phares et Balises* et la ville, afin d'assurer l'entretien du site.

Une première étape de nettoyage des locaux de plain-pied et de débroussaillage des jardins est assurée par l'IFE (Information Formation Emploi) Côte Vermeille. Viendront en renfort les associations port-vendraises *Agissons pour Port-Vendres* et *Les Chantiers de la Mémoire*. ■



La goélette Miguel Caldentey :

Imaginez une goélette catalane (ou paillebot) construite à Majorque entre 1913 et 1916. Sa dernière traversée commerciale remonte à 1972. Désarmée la même année,



La nouvelle statue de Maillol au Monument aux Morts :

En raison de son état de dégradation très avancé et du vandalisme subi en 1989 l'association « Aïmons Port-Vendres », présidée par Gérard Pascot, a décidé de s'investir dans la restauration de ce monument. S'agissant d'une sculpture classée monument historique, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a considéré que l'œuvre de Maillol trop altérée ne pouvait être restaurée. En accord avec l'ancienne

municipalité il a été décidé de la remplacer par une copie en résine chargée de poudre de pierre.

Cette nouvelle statue a été inaugurée le 11 novembre 2020.

La municipalité tient à remercier les associations « Aïmons Port-Vendres » et « Souvenir Français » pour leur dons respectifs de 28 500 euros et 1 500 euros pour l'acquisition de cette statue. ■



Le gisant anonyme d'enfant entre en L'Église Notre-Dame de Bonne Nouvelle

Après six années d'oubli au quatrième étage de la mairie, le gisant de marbre représentant un enfant, octroyé par les Douanes Françaises en 2014 à la Municipalité et à l'association du patrimoine « Aïmons Port-Vendres » trouve enfin sa place en l'Église Notre Dame de Bonne Nouvelle. ■



elle allait finir sa carrière à l'état d'épave dans le port de Canet, coulée à son poste d'amarrage en 1999.

En 2005, les pouvoirs publics et les associations de sauvegarde du patrimoine ont lancé un ambitieux projet de récupération et de sauvegarde, signé par

le maire de l'époque Michel Strehaino. Après plusieurs années de travaux de rénovation au chantier école de Mandirac (Aude), le « Miguel Caldentey » est arrivé dans le port de Port-Vendres en mai 2020, où sa restauration continuera pendant encore 3 ans. ■



Les journées du patrimoine édition 2020

ont connues beaucoup de succès avec l'aide des associations culturelles et d'un guide officiel de l'Office de Tourisme.

L'édition 2020 a accueilli près de 1 000 visiteurs malgré la crise sanitaire.

Parlons culture !



CINÉMA

Du nouveau

Au Vauban avec l'extension des horaires et la création de cycles cinématographiques. Organisation

de séances de cinéma en plein air cet été dans les jardins du Dôme, une première à Port-Vendres. ■



THÉÂTRE

Homère au Fort Mailly

Transformé pour la première fois en une scène de théâtre naturel, le Fort Mailly a accueilli une rencontre avec les comédiens de demain. Venus des meilleures écoles supérieures d'art dramatique, ils

nous ont livré un épisode de *l'Odyssée* d'Homère, parfaitement en accord avec ce cadre magique. Une nouvelle scène de théâtre à ciel ouvert est née ! ■





MUSIQUE

Grand concert : Haidouti Orchestar

Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître ! Pour la première fois, la cour de la caserne du fer à cheval accueillait un spectacle musical. Le talentueux groupe cosmopolite Haidouti Orchestar a enchanté un public venu en nombre dans le plus grand respect des mesures sanitaires.

Pas moins de 400 personnes ont profité de ce site remarquable donnant aux rythmes méditerranéens et orientaux, des Balkans jusqu'aux rives du Maghreb, un relief inégalé. La cour de la caserne du Fer à cheval est désormais prête à devenir un haut lieu culturel. ■



MUSÉE VIRTUEL



« Micro-Folie » ou les grands musées à Port-Vendres

La « Micro Folie » est une plateforme de proximité déployée par La Villette (ensemble culturel parisien dédiés aux Arts et aux sciences) et le Ministère de la Culture.

L'objectif est de mettre gratuitement à la disposition du grand public un outil pour découvrir ou redécouvrir les chefs d'œuvres.

Grâce à des tablettes, à un grand écran et à des lunettes de réalité virtuelle permettant plus de dynamisme,

les port-vendrais pourront partir à la découverte des œuvres d'art des plus hauts lieux de la culture.

Du matériel ludique tel que des jeux éducatifs et des ateliers FabLab (fabrication d'objets à l'aide d'un ordinateur) sont aussi mis à disposition pour que chacun puisse laisser parler l'artiste qui sommeille en lui.

La déclinaison de la « Micro-Folie Port-Vendres » ouvrira au centre d'Art le Dôme en fonction des contraintes sanitaires en vigueur. ■





Un territoire, 15 communes, 56 000 habitants

Avec une population permanente de 56 000 habitants (200 000 au moins durant la période estivale) et 15 villes, la communauté de communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris (ou CC ACVI) est la deuxième intercommunalité du département des Pyrénées-Orientales derrière la communauté d'agglomération Perpignan-Méditerranée. Créée en 2002 (Communauté de communes des Albères), la collectivité a depuis progressivement grandi : fusion des communautés de communes des Albères et de la Côte Vermeille en 2007 ; fusion extension des communes du secteur d'Illibéris en 2014.

Les 15 communes membres : Argelès-sur-Mer, Bages, Banyuls-sur-Mer, Cerbère, Collioure, Elne, Laroque-des-Albères, Montequieu-des-Albères, Ortaffa, Palau-del Vidre, Port-Vendres, Saint-André, Saint-Genis-des-Fontaines, Sorède, Villelongue-des-Monts.

Cinquante élus siègent au conseil communautaire. Comment fonctionnent-ils ?

Ils travaillent dans le cadre de commissions

- Finances-Evaluation des charges
- Développement économique
- Relations transfrontalières
- Aménagement rural

- Piscine
- Agenda 21
- Collecte valorisation déchets
- Eclairage public – Voirie communautaire – Fourrière animale – Relais TV
- Eau potable
- Assainissement collectif et non collectif
- Petite enfance
- Jeunesse
- Lecture publique

Tour d'horizon des principales compétences exercées par la communauté de communes.

Compétences obligatoires (définies par la Loi)

- Promotion du tourisme
- Gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations (GEMAPI)
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Compétences optionnelles (la CC ACVI est tenue d'exercer un certain nombre de compétences optionnelles parmi celles proposées par la loi)

- Politique du logement et du cadre de vie : élaboration, mise en œuvre et suivi d'un Programme local de l'habitat (PLH) ; mise en œuvre, portage et suivi d'Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH), etc.

- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- Eau : production et distribution de l'eau potable

Compétences facultatives (Les communes peuvent librement transférer d'autres compétences à la communauté, à la condition de le faire par délibérations concordantes).

- Entretien du réseau d'éclairage public
- Collecte et traitement de l'assainissement collectif des eaux usées domestiques ou industrielles
- Contrôle de l'assainissement non collectif des eaux usées domestiques ou industrielles
- Maintenance et gestion des réémetteurs pour réception télévision sur le territoire communautaire
- Fourrière animale
- Organisation et/ou coordination des loisirs éducatifs pour les 6-18 ans dans le cadre d'un projet global d'intérêt communautaire
- Accueil des enfants de moins de 6 ans dans le cadre d'une offre de services équilibrée sur le territoire communautaire
- Création, aménagement, entretien et gestion d'équipements à vocation sportive ou culturelle : réseau de 10 médiathèques, piscine intercommunale, complexe sportif de Sorède, etc.
- Instruction des actes d'urbanisme. ■



PETITE ENFANCE

- **Le Relais d'assistants maternels itinérant** : 04 68 55 58 90 - 06 85 20 28 73 et 06 30 21 80 80
- **Les crèches** :
- Els Barrufets ; Argelès-sur-Mer : 04 68 81 38 60
- Les P'tits baigneurs ; Banyuls-sur-Mer : 04 68 88 38 25
- Les p'tits mousses ; Port-Vendres : 04 68 82 45 22

ENFANCE

- **Les Accueils de loisirs péri et extrascolaires** :
- Argelès-sur-Mer : 06 71 45 33 15 - 06 76 47 92 80
- Banyuls-sur-Mer : 04 68 88 15 68 - 06 77 46 50 01
- Cerbère : 06 80 50 81 27
- Port-Vendres : 04 68 85 51 62 - 06 30 24 66 02
- **Les Accueils de loisirs périscolaires uniquement** : Collioure : 06 30 24 66 02



JEUNESSE

- **Points jeunes** :
- Albères (itinérant) : 06 33 50 95 70
- Argelès-sur-Mer : 04 68 95 80 38 - 06 76 47 93 03
- Banyuls-sur-Mer : 04 68 88 31 97 - 06 79 78 88 67
- Collioure : 04 68 98 08 57 - 06 75 78 82 40
- Port-Vendres : 04 68 82 26 43 - 06 76 60 62 79



COLLECTE

- **Déchèteries** :
- Argelès-sur-Mer : Chemin du Mas San Père. - 04 68 81 01 07
- Cerbère : Route Dép. 914 - Lieu-dit Peyrefitte - 06 73 18 77 90
- Cosprons : Route de Banyuls - 06 30 24 65 74



AUTRES (LOISIRS ET SERVICES)

- Piscine AlberAquatic Argelès : 04 68 37 04 05



LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS

PRÉSIDENT :

- Antoine Parra

LES VICE-PRÉSIDENT(E)S :

- M. Raymond Pla : 1^{er} vice-président

- Mme Nathalie Regond-Planas :
2^e vice-présidente

- M. Samuel Moli : 3^e vice-président

- M. Christian Nifosi : 4^e vice-président

- M. Christian Grau : 5^e vice-président

- M. Hervé Vignery : 6^e vice-président

- M. Bruno Galan : 7^e vice-président

- M. Grégory Marty : 8^e vice-président

- M. Yves Porteix : 9^e vice-président

- Mme Maria Cabrera : 10^e vice-président

- M. Christian Nauté : 11^e vice-président

- M. Guy Llobet : 12^e vice-président

- M. Jean-Michel Solé : 13^e vice-président

- M. Nicolas Garcia : 14^e vice-président

NUMÉROS UTILES

ACCUEIL : 04 68 81 63 77

Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris

3 impasse Charlemagne BP 90 103

66704 Argelès-sur-Mer CEDEX

standard@cc-acvi.com

www.cc-alberes-cote-vermeille-illiberis.fr



- Assainissement & Eau potable :
04 68 95 21 95

- Urbanisme : 04 68 81 00 37

- Éclairage public : 06 87 77 89 45

Interventions uniquement liées à
un problème de sécurité d'ordre
électrique.

MÉDIATHÈQUES

Il y a toujours une médiathèque ouverte
(du lundi au samedi)

- Argelès-sur-Mer : 04 68 81 42 73

- Collioure : 04 68 82 49 73

- Port-Vendres : 04 68 82 25 79

Horaires d'ouverture de la médiathèque
de Port-Vendres : mardi et samedi
9h-14h ; mercredi et vendredi 14h-18h.

BUREAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE

- Cerbère : 04 68 88 42 36

- Port-Vendres : 04 68 82 07 54



Parole à l'opposition

L'opposition, en raison de situation sanitaire, a fait preuve de mesure dans la critique de la municipalité. Les propos du Maire dans l'Indépendant du 22/11 nous obligent cependant à réagir.

L'ancienne équipe municipale a rendu la commune avec des finances saines et nombre de projets en voie de réalisation. Nous sommes étonnés de l'augmentation des dépenses qui a amené le Maire à annuler le colis de Noël aux aînés. Pour certains d'entre eux, c'est l'unique cadeau qu'ils reçoivent. Comment en est-on arrivé là ? Le Maire justifie cette décision par le Covid. Mais il a payé un prix anormalement élevé pour les masques. Il ne mentionne ni l'augmentation de la masse salariale, ni la subvention exceptionnelle pour l'association « Agissons pour Port-Vendres », qui a organisé sa campagne électorale. Le dojo n'a pas coûté 2 millions d'euros mais 1,3 million et l'ancienne municipalité en a financé moins de la moitié.

Plusieurs choix du Maire nous étonnent. Ainsi la concentration des animations sur les soirées Cap-Apéro, au détriment des autres associations qui souhaitent organiser des événements ; et le choix de l'avocat du Maire pour défendre les employés municipaux qui, bien que légal, nous semble contraire à la déontologie (qui exige une séparation entre ses affaires privées et celles de la Commune).

Le groupe d'opposition.

RÉPONSE À L'OPPOSITION

Droit de réponse du Maire

Prix des masques : les masques distribués à la population ont été commandés au mois de mars par l'ancienne équipe pour un montant de 23000€. Je suis surpris qu'ils s'étonnent du prix aujourd'hui.

- Coût du dojo : l'aménagement du dojo déjà existant a coûté exactement 1 792 424,54 €.

- Soirées Cap Apéro : nombre d'associations comme le Basket, la Vigatana, Les Mots l'émotion, Instant Présence...ont organisé, après validation par la Préfecture d'un protocole sanitaire, des manifestations au cours de l'été. Néanmoins je tiens à remercier et féliciter l'ensemble des bénévoles du Comité des Fêtes qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour nous apporter un peu de gaieté en ces temps troublés, à travers ces Cap Apéro.

- Cabinet d'avocats : le nouveau cabinet d'avocats choisi pour défendre les intérêts de la commune et de ses agents a permis d'économiser 10 000 € par rapport au précédent.

Toutes les autres remarques avancées par le groupe de l'opposition trouvent réponses dans ce magazine.

« En travaillant ensemble nous pouvons accomplir de grandes choses. » Ronald Reagan

INFOS PRATIQUES

PLUIE - INONDATION

les 8 bons comportements
en cas de pluies méditerranéennes intenses

<p>Je m'informe et je reste à l'écoute des consignes des services dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels.</p>	<p>Je ne prends pas ma voiture et je reporte mes déplacements</p>	<p>Je me soucie des personnes proches, de mes voisins et des personnes vulnérables</p>	<p>Je m'éloigne des cours d'eau et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts</p>
<p>Je ne sors pas je m'abrite dans un bâtiment et m'éloigne des zones à risque pour éviter un risque de chute.</p>	<p>Je ne descends pas dans les sous-sols et je me réfugie en hauteur, en étage</p>	<p>Je ne m'engage ni en voiture ni à pied Pont romains (G.É., passage va. A. 101), de 30 cm d'eau le flux est pour emporter une voiture.</p>	<p>Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école, ils sont en sécurité.</p>

pluie-inondation.gouv.fr #PluieInondation

<p>JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> Hydro-météo incertainement dangereuse Hydro-météo dangereuse et élevée Hydro-météo dangereuse d'intensité exceptionnelle 	<p>J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UNE KIT DE SECURITE</p> <p>Kit de secours de poche avec piles de rechange, bougie, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et des produits médicaux, sources de chaleur, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousses de premiers secours, agent rapide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, numéros pour secours</p>	<p>LES NUMÉROS UTILES</p> <p>Mairie : 112 ou 18 Pompier : 15 SAMU : 15 Gendarmerie, Police : 17</p>
--	---	--



POUR VOUS
INFORMER



La Réserve Intercommunale de Sécurité Civile (Risc)

Le risque incendie constitue un risque majeur dans le département en période estivale. Sous l'autorité du préfet, les communes de la Côte Vermeille ont constitué une réserve intercommunale de sécurité civile.

Les habitants des communes de Port-Vendres, Collioure, Banyuls, Cerbère peuvent devenir bénévoles en s'inscrivant auprès de leur mairie. Les inscrits jouent un rôle de sentinelle et de prévention en matière de feux de forêt.

Président de la RISC pour les années 2020-2021, Grégory Marty s'est rendu à plusieurs reprises sur le terrain aux côtés des bénévoles.

Le prochain président pour 2022-2023 sera le Maire de Cerbère, Christian Grau.

POUR VOUS INSCRIRE : contacter le service association au 04 68 82 60 99 ■

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Le plan Communal de Sauvegarde a été élaboré afin d'anticiper et d'appréhender au plus tôt chaque risque auquel tout port-vendrais peut être confronté. Il est disponible en mairie sous format d'un petit livret ou directement consultable sur le site de Port-Vendres, où chaque citoyen peut s'inscrire pour recevoir directement des alertes.

<https://www.port-vendres.com/> rubrique Port-Vendres Pratique/ sécurité. ■

Une communication au plus près de l'actualité

A compter de février 2021, une lettre d'information mensuelle « Port-Vendres Express » sera éditée. Elle sera mise à disposition dans les lieux publics : hôtel de ville, office de tourisme, centre culturel, commerces et distribuée sur le marché.

Tous les mois, le maire répondra à 3 questions tirées au sort. Une boîte sera installée dans le hall de la mairie pour y déposer vos questions.

Un magazine « hors-série » paraîtra chaque fin d'année afin de vous présenter un bilan des réalisations de votre équipe municipale.

Et plus que jamais, retrouvez l'actualité de notre ville sur nos outils incontournables :



Le site Internet de la ville :

<https://www.port-vendres.com>



La page Facebook qui compte aujourd'hui 6 500 abonnés :

« Port-Vendres ville »



Le nouveau compte Instagram :

@portvendresmaville ■



Vignette de stationnement

La vignette 2021 sera en vente à partir de fin décembre au deuxième étage de l'Hôtel de Ville. Pour l'obtenir, il est nécessaire de se munir de la carte grise du véhicule et d'une pièce d'identité. Elle couvre le stationnement pour toute l'année civile sur la place de l'Obélisque, la Place Castellane et l'ensemble de l'Avenue Vauban.

Deux tarifs sont mis en place : 30€ pour les résidents et salariés de Port-Vendres (sur justificatifs de domicile et/ou de l'employeur), 40€ pour les non résidents de la commune.



OPÉRATION HABITAT 2020 2022

ACCOMPAGNEMENT GRATUIT ET **FINANCEMENT**
POUR LA RÉHABILITATION DE VOTRE LOGEMENT* SITUÉ EN
CENTRE ANCIEN.

Argelès-sur-Mer, Bages, Banyuls-sur-Mer, Cerbère, Collioure, Elne, Laroque-des-Albères, Montesquieu-des-Albères, Ortaffa, Palau-del-Vidre, Port-Vendres, Saint-André, Saint-Genis-des-Fontaines, Sorède, Villelongue-des-Monts

- **TRAVAUX SPÉCIFIQUES POUR PERSONNES ÂGÉES OU À MOBILITÉ RÉDUITE**
(salle de bain, rampe, monte-escalier...)
- **TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE**
(isolation, chauffage, menuiserie...)
- **TRAVAUX LOURDS, ENTRETIEN DE VOTRE LOGEMENT OU D'UNE COPROPRIÉTÉ**
(toiture, maçonnerie, électricité, plomberie...)

PERMANENCES

Un lundi par mois de 9h à 12h
en alternance sur les communes
d'Argelès-sur-Mer, d'Elne, de Saint-Genis-des-Fontaines et de Port-Vendres.



CONTACT
URBANIS
04 68 63 76 84

(les mercredis de 10h à 13h)
operationhabitat@urbanis.fr

Rendez-vous sur
www.cc-acvi.com
rubrique Opération Habitat
pour télécharger le calendrier
des permanences et consulter
les périmètres



* Les aides concernent exclusivement les résidences principales, les copropriétés, et les logements occupés ou loués à l'année.

TRAVAUX

Travaux et embellissement de la ville

Depuis cet été vous avez pu constater de nombreuses améliorations de notre cadre de vie.



Aménagement du parvis du Dôme.



Création et aménagement d'espaces de rencontre paysagers et intergénérationnels

TRAVAUX DE SÉCURITÉ VOIRIE (marquages au sol, stationnements)



Mise en sécurité des abords de nos écoles et du collège.



Creusement d'un pluvial aux Tamarins.



Eclairage route de Collioure.

Eclairage, miroir de rue et traçage au sol de la Route Stratégique.



Enlèvement des filets de pêche et création d'un couloir piéton et d'aires de stationnement quai Jean Moulin.



Travaux d'amélioration de l'accès au stade.



Création de stationnements minute.

PLUS PROCHE DE VOUS

Journée du Maire



LA JOURNÉE DU MAIRE

Monsieur le Maire accueille ses concitoyens de 9h à 13h tous les premiers samedis du mois sans rendez-vous..

Bien entendu, il reçoit en semaine sur rendez-vous.

Ces rencontres sont momentanément interrompues, elles reprendront très prochainement en fonction de l'évolution des recommandations sanitaires. ■



VIE SCOLAIRE

A la maternelle

Pour Dominique Vilvet, adjointe à l'éducation, et Monique Serre, adjointe à la catalanité, la pratique de plusieurs langues est un atout pour l'avenir de vos enfants et il n'est jamais trop tôt pour commencer. Depuis la rentrée des vacances d'automne, les grandes sections de l'école maternelle bénéficient de cours de Catalan. Prochaine étape, l'anglais...



Afin d'embellir et d'améliorer le confort thermique à l'école maternelle, la ville a élaboré un projet de végétalisation et de perméabilisation de la cour. Pour cela 2 pergolas végétalisées seront réalisées en bois. Une dans le prolongement du dortoir et une autre à l'entrée principale pour protéger les enfants et leurs parents des intempéries. La cour accueillera un "jardin potager de pluie" permettant de réduire directement les eaux de pluie dans le sol. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de 2 appels à projet du Conseil Départemental : « Intégrer la nature en ville » et « construction bois ».

A l'élémentaire

A partir du mois de mars 2021 « le permis internet » sera mis en place dans les classes de CM2 pour prévenir des dangers d'internet et des réseaux sociaux. Par ce programme ludo-éducatif construit autour de différents ateliers, les enfants pourront apprendre les bonnes pratiques sur le net. A la fin de la formation, chacun se verra attribuer le « permis internet », les enfants et leurs parents seront amenés à signer la charte du permis internet, visant à responsabiliser les parents et leurs enfants. ■



À VOTRE SERVICE

Création de la Maison France Services



Accomplir des démarches administratives, ou avoir un renseignement auprès des administrations, est bien souvent complexe. L'équipe municipale, consciente de ce réel problème pour de nombreux port-vendrais, a travaillé pour la création d'une Maison France Services. Mise en place par l'État, cette structure labellisée, permet à chacun d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, afin d'effectuer les démarches administratives du quotidien. Ce projet verra le jour place Bélieu, dans le bâtiment de l'ancienne perception. Deux agents seront formés et en contact direct avec les services administratifs. Ils auront pour mission d'aider tous les administrés dans leurs démarches. Ce lieu accueillera les permanences des différents services partenaires : Pôle Emploi, C.A.F., Mutuelle Sociale Agricole, Caisses de Retraite, Ministère de la Justice, Direction Générale des Finances Publiques et C.P.A.M. Des outils informatiques seront également mis à disposition avec la possibilité d'un accompagnement. ■



Merci

Du 30 au novembre au 18 décembre, les pharmaciens, infirmiers, médecins, en partenariat avec la ville, ont effectué, gratuitement, des tests Trod Covid au centre culturel.



PROPRETÉ

Le service propreté a été réorganisé et mieux équipé pour accomplir ses missions quotidiennes : des agents « référents propreté » ont été désignés par secteurs pour garantir une meilleure efficacité. Durant la période estivale, d'autres actions ont vu le jour : location d'une mini-benne pour les axes excentrés, extension du service de collecte et nettoyage urbain 7 jours sur 7. ■



Retour de la navette

La navette gratuite permet aux port-vendrais de circuler et de se déplacer aisément depuis les lotissements et résidences les plus éloignés du centre ville jusqu'aux commerces de proximité, grandes surfaces et le marché du samedi matin. Elle sera opérationnelle les mardis, mercredis, vendredis et samedis matins uniquement. Dès que les recommandations sanitaires le permettront, elle reprendra ses horaires habituels. ■

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter le Central Garage au

04 68 82 02 75

VIE ASSOCIATIVE

Si la période n'est pas encore propice aux rencontres et aux moments de partage, nos associations, avec leurs spécificités et leurs diversités, restent toujours actives...

Comité des Fêtes

Au sortir du confinement et dans l'application du programme de l'équipe « Génération Port-Vendres », un nouveau Comité des Fêtes présidé par Camille Della Pietra a vu le jour.

Malgré une situation sanitaire compliquée, le CDF a organisé tous les vendredis de l'été, de

19h00 à 21h30, les soirées « Cap sur l'Apéro » tout d'abord dans le jardin du Dôme puis dans la cour de la caserne du Fer à Cheval.

C'est grâce à un protocole validé par la préfecture limitant le nombre de participants et obligeant l'équipe de bénévoles à faire du service à table que ces événements ont pu se dérouler sans danger.



Ces moments festifs ont permis aux port-vendrais de se retrouver pour des concerts dans une ambiance familiale.

Cet hiver, dans un contexte de nouveau perturbé, l'équipe a choisi de rassembler les port-vendrais autour d'une action écoresponsable et solidaire pour Noël « Adopte un jouet ».

Au travers d'une collecte et d'une redistribution de jouets aux enfants, le Comité des Fêtes souhaite animer la ville et conserver les liens privilégiés qu'ils ont tissé cet été.

Dans cet esprit, d'autres animations sous forme digitale verront le jour tout au long des fêtes de fin d'année. ■

CONTACT : pv66.cdf@gmail.com

Agissons pour Port-Vendres

Voici une rétrospective des actions menées par APPV présidée par Betty PIERRIER au cours de sa première année d'existence :

Mars 2019 : distribution de plantes pour la fête des grands mères sur le marché

Avril 2019 : distribution de chocolats pour Pâques sur le marché

Juillet 2019 : distribution de brumisateurs et bouteilles d'eau pendant la canicule aux personnes âgées

Mars 2020 : fabrication par des couturières bénévoles et distribution de plus de 700 masques aux port-vendrais

Avril 2020 : chocolats et gâteaux pour l'EPHAD

Mai 2020 : aide à la distribution des masques fournis par la mairie

Juin 2020 : nettoyage des plages

Août 2020 : aide au nettoyage du Fort Mailly avec les Chantiers de la Mémoire, animation d'un marché nocturne avec 15 jeux en bois géants. ■

CONTACT : agissonsportvendres@gmail.com





Les mots l'émotion

Depuis 2018, l'association « Les mots, l'émotion » organise des lectures publiques (musicales ou non) pour tous, des événements littéraires, des rencontres, des ateliers de lecture à haute voix ou d'écriture. Par ailleurs, l'association gère la Maison des mots (place Castellane), lieu ouvert à tous accueillant des auteurs en résidence, des ateliers (toujours en lien avec les mots et la littérature), des lectures en petit comité et des expositions en vitrine. La Maison des mots propose aussi un coin librairie avec des livres, neufs et d'occasion, pour grands et petits.



« A travers la diversité de sa programmation, l'association s'adresse à tous, considérant que les mots, la poésie, la littérature et les émotions qui les accompagnent doivent être accessibles au plus grand nombre », explique Claude Faber, responsable de l'association. « Nous intervenons à l'école primaire, au Point Information Jeunesse, à la maison de retraite de Port-Vendres, mais aussi dans tous les lieux publics comme des bars, le kiosque de la place Castellane ou encore la jetée de Port-Vendres ». L'association intervient aussi dans des lycées, des médiathèques ou encore au Musée d'art moderne de Collioure pour des ateliers d'écriture et de lecture ou encore pour des interventions sur des thèmes littéraires.

Pour l'année 2020, Les mots, l'émotion annonce déjà l'organisation de la troisième édition de « Hissons les voix » (23 janvier), d'un événement consacré à Albert Camus durant 2 jours, d'une rencontre avec le dramaturge Wajdi Mouawad (le 6 février), de plusieurs résidences d'auteur et au mois de juillet, d'une série de lectures au lever et au coucher de soleil, intitulée « Les rendez-vous du soleil ». Et ce n'est pas tout... ■

Retrouvez toutes les informations de l'association sur www.lesmotslemotion.com et sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram). Tél. : 06 07 900 389



Les bons moments

L'association « Les bons moments Port-Vendres », présidée par Mauricette Navarro, est une association de loisirs pour nos aînés. Elle compte cent soixante membres qui se retrouvent tous les mercredis après-midi dans une atmosphère chaleureuse au centre culturel.

L'association permet de partager des moments de convivialité autour d'un goûter et d'activités telles que tombolas et lotos. « Les bons moments Port-Vendres » offre des cadeaux à ses membres durant leur mois d'anniversaire et durant la fête des grands-mères par exemple.

Malgré la période sanitaire actuelle et le confinement, un colis de Noël a été distribué à tous les membres de l'association le lundi 23 novembre et le mardi 24 novembre afin de maintenir le lien et de leur faire perdurer la magie de Noël. ■

CONTACT : 06 70 39 45 55



Associations sportives :

Football

Le mot du président M. Hervé De Cruz : « J'ai l'immense plaisir de reprendre la présidence du FCPV pour la deuxième fois avec une équipe dynamique et 10 éducateurs diplômés qui ont pour mission d'encadrer et enseigner à nos 70 licenciés les valeurs de ce sport collectif.

Nous avons d'ores et déjà pu pratiquer des entraînements de qualité, d'ailleurs le championnat

a bien démarré avec de bons résultats mais il est stoppé actuellement par le COVID19.

Bien sûr comme tout le monde le sait, cette année est particulière, mais cela ne nous empêche pas de tenir notre engagement de faire du FCPV un club familial et de qualité. » ■

CONTACT : contact@fcportvendres.com



Basket

Le Côte Vermeille Albères Basket a organisé deux stages d'été, l'un du 24 au 26 juillet et l'autre du 21 au 23 août.

Les matins pour les 9 / 11 ans et les après midi pour les 13 / 15 ans, stages encadrés par Daniel Puech.

La saison 2020 2021 a repris avec des équipes en catégories : U 7 / U9 mixtes ; U13 filles (2 équipes) ; U13 garçons ; U15 filles ; Seniors filles et Loisirs mixte. ■

CONTACT : ucpv66@orange.fr



Bouger avec Les Dynamiques

L'association sportive Les Dynamiques s'est vue récemment attribuer le label « Qualité Club Sportif Santé » par la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire, gage de son fonctionnement exemplaire. Ophélie et Philippe, professeurs diplômés d'Etat, assurent des cours de Pilates et de gym adaptés à chacun(e) dans une ambiance conviviale, et dans le respect des directives sanitaires. Les cours de gym reprennent en extérieur le 8 décembre au stade Paul Cervello de Port-Vendres les mardi et jeudi à 10h30 et le vendredi à 18h00. Les cours de Pilates reprendront dès que l'accès aux nouvelles salles du Dojo sera autorisé. ■

CONTACT : Lesdynamiques66@free.fr - 06 78 99 79 34

Facebook : Les Dynamiques 66

C R Mackintosh

L'Association C R Mackintosh met régulièrement à jour son site internet : www.crmackintoshroussillon.com sur lequel vous pourrez découvrir toutes ses activités et participations :

- Présence sur le marché des artisans cet été à Port-Vendres.
- Participation au Forum des Associations et aux Journées du Patrimoine qui ont été un succès.
- Rencontre avec notre Maire et l'Adjointe à la Culture lors de notre AG le 1^{er} octobre en distanciel.

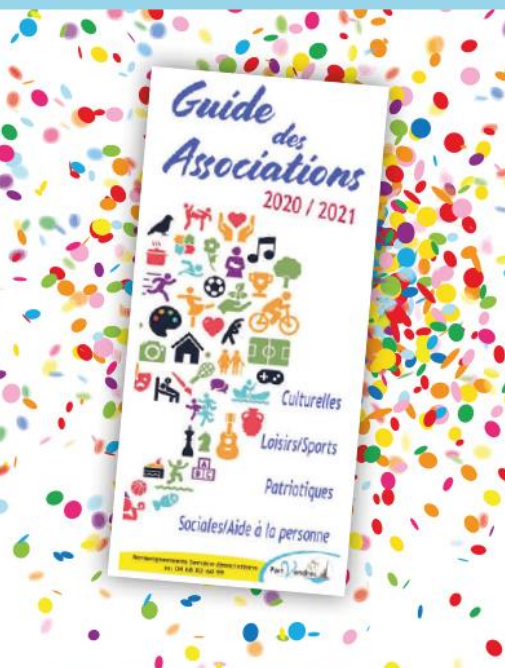


- Participation à l'aménagement d'un petit espace C R Mackintosh dans la nouvelle Médiathèque.
- Implication dans le projet Micro Folies de la Commune. ■

CONTACT : crmackintoshroussillon@gmail.com

Un petit bout du Forum des associations

Les coordonnées des associations sur le dépliant : consultable sur le site www.port-vendres.com, ou sur l'écran tactile à l'entrée de la mairie et disponible à l'accueil de la mairie. ■



RÉTROSPECTIVE EN PHOTOS



Journée d'éducation à l'environnement



Journée citoyenne



St Jean



Sécurité routière



Cap Apéro



Conférence Phares et balises



Concert fête catalane



Cinéma de plein air



Concert Quintet au Dôme
et Baroque au Vauban



Fête Nationale



Cette carte de Noël
vous est offerte par
Mila, stagiaire de
l'IME La Mauresque
à la mairie pendant
le mois de décembre.



Vire-Vire



2021

*Cérémonie
des vœux*



en direct sur Facebook
lundi 11 janvier 2021 à 19h30



8 rue Jules Pams - 66660 Port-Vendres - 04 68 82 01 03



www.port-vendres.com



Port-Vendres ville



@portvendresmaville